



UNSA Territoriaux Eurométropole

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex
Poste 87029 - Tél. : 03 68 98 70 29 - Port. : 06 38 96 90 56

E-mail UNSA EMS : unsa.syndicat@strasbourg.eu

Site UNSA EMS : <http://unsacus.e-monsite.com/> Site UNSA UD 67 : <http://unsaterritoriaux67.e-monsite.com/>

INFOS DERNIÈRES

N° 1006 - 7 décembre 2020

Suspension de la journée de carence : nous avons été entendus !

Par message du **4 décembre 2020**, le Vice-Président chargé des ressources humaines nous a informés que l'Eurométropole de Strasbourg avait choisi de **suspendre** provisoirement l'**application** de la **journée de carence** :

«*En effet, il nous importe, en tant qu'employeur, de ne pas risquer voir des agents porteurs de la COVID 19 contraints de venir travailler pour des raisons économiques et ainsi risquer de contaminer des collègues sur le lieu de travail.*

L'application du jour de carence sera donc suspendue à compter de ce lundi 7 décembre (pas de rétroactivité). En fonction de l'amélioration de la situation sanitaire, nous aviserais de la date de fin de cette mesure, possiblement le 20 janvier prochain, prochaine échéance nationale probable du déconfinement.»

Les syndicats **FO** et **UNSA** ont enfin été entendus, après de multiples interventions (*la première datait du 28 septembre 2020*).

Nous regrettons d'autant plus qu'il n'y ait **pas de rétroactivité**.

CTS : Gratuité les 13 et 20 décembre

Les **transports en commun** (bus et tram) et des **parkings relais P+R** assurés par la Compagnie des Transports Strasbourgeois (**CTS**) seront encore **gratuits** sur l'ensemble du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg les dimanches **13 et 20 décembre 2020**.

Campagne de dépistage «de l'Avent» dans le Bas-Rhin

L'ARS Grand Est annonce le déploiement d'une campagne de dépistage de la covid-19 «de l'Avent» dans le Bas-Rhin :

• [Communiqué de presse du 4 décembre 2020](#)

Base de données sociales et rapport social unique

Le décret n° **2020-1493** du **30 novembre 2020** relatif à la **base de données sociales** et au **rapport social unique** dans la **fonction publique** a été publié au **Journal Officiel** du **2 décembre 2020**.

Le décret fixe les conditions et modalités de mise en œuvre pour les trois versants de la fonction publique de l'[article 5 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019](#) de transformation de la fonction publique instituant un rapport social unique et une base de données sociales dans les administrations publiques.

Il précise le périmètre, la portée, le contenu et les règles de mise à disposition et de confidentialité de la base de données sociales et du rapport social unique.

Le rapport social unique remplace notamment le rapport sur l'état de la collectivité prévu par le [décret n° 97-443 du 25 avril 1997](#).

Concours d'ingénieur

L'arrêté du **23 novembre 2020** portant ouverture d'un **concours externe** sur titres avec épreuves et d'un **concours interne** sur épreuves d'**ingénieur territorial** organisés par le **centre de gestion du Bas-Rhin** (session **2021**) a été publié au **Journal Officiel** du **4 décembre 2020**.

Les concours d'ingénieur territorial sont organisés par le centre de gestion du Bas-Rhin en convention avec 17 centres de gestion de l'interrégion Nord-Est.

Inscriptions sur le [site internet](#) :

12 janvier 2021 - 17 février 2021

Dépôt des dossiers d'inscription :

avant le 25 février 2021

288 postes sont mis aux **concours** :

- **concours externe** : **216 postes**;
- **concours interne** : **72 postes**.